

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2011-211 du 21 novembre 2011  
portant nomination d'un expert auprès du conseil scientifique**

NOR : ETSM1130906S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5322-1 et R. 5322-14 à R. 5322-19 ;  
Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 portant nomination au conseil scientifique de l'Agence française de  
sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. THIRY (Étienne) est nommé expert auprès du conseil scientifique, au titre de l'année 2011.

Article 2

Le directeur général adjoint chargé des opérations est chargé de l'exécution de la présente  
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 21 novembre 2011.

Pour le directeur général et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
B. GUÉNEAU-CASTILLA